

Décembre 2016

Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes

Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervoises (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervoises, Peyriac-Minervoises et Caunes-Minervoises.

Cette « transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».

Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres.

C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ». Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

JV

1

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale et courriel	Signature
ROUGERIE	11	LA REDORTE	IMPASSE DES CHENES	
MARIOU Joseph	11	La Redorte	53 Av du Minervo	
DELFANT Poline	11	La Redorte	13 Av Véra Hugo	
TOYOC Manuel	11	LA REDORTE	27 Chemin des Tourbrelles	
COSTES Thibaut	11	LA REDORTE	3 Rue du Pic de Nore	
MARTINEZ michel	11	La Redorte	19 Deux de l'église	
Tony Bedins	11	La Redorte	10 Rue de Barry Diment	
HORNANDER Pascal	11	BRAN	23 rue saint Hubert 11150 BRAN	
Reinbolt Voon	11	La Redorte	1 Rue des Coennes	

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidallier 21 La Picherotte 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P. Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.

Déc 2016 (2)

Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes

Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervois (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

JV

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervois, Peyriac-Minervois et Caunes-Minervois. Cette « transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».

Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres. C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ». Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale et courriel	Signature
La Touche Viollette	M	La Redorte	4 Impasse des Lammich	
BARTHEL Jean	M	La Redorte	Rue des Pipigniers	
Jacques Pierre	M	Castelmaur	7.10 de l'Estang.	
WULVEYER B.	M	Castelmaur	2 Av du Paradis	
BIRIAE Jacques	M	ESCALAS	19 Rue de la Tour	
DAVID Hervé	M	CASTELMAUR	1 place de la Liberté	
Bernat ROGIER	M	HOMPS	4 Rue De Ya Pierre	
BILLOT André	M	Tourrezelle	70, 1 République	
MOLLE Jacques	M	TOURNEZELLE	11 R. Marcelin Albert	

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidallier 21 La Picherotte 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P. Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.

Dec 2016 (3)

Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes

Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervois (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

JV

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervois, Peyriac-Minervois et Caunes-Minervois.

Cette « transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».

Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres.

C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ». Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale et courriel	Signature
Dando DANAS	11	VENGARD		
FERRAS Eric	11	Luc / Chab		
FAWES Jérôme	11	Roux		
FATHAN KENNETH	11	Lepeyrou		
TREMOLICH Satoru	11	Peyriac		
MOOSBAUER J. François	11	Luc / Azille		
CARRERIN Marc	11	Carcassonne		
CAHABAN Gerard	11	idem		
Miquel	11	Alzonne		

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidalier 21 La Picherotte 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P. Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.

Déc 2016

Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes

Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervois (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

4

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervois, Peyriac-Minervois et Caunes-Minervois.

JV

Cette « transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».

Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres.

C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ». Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale	et courriel	Signature
PLANES Alex	AUDE	LUC SUR ORBIÈRE			
BERLAND Jocelyne	AUDE	LUC SUR ORBIÈRE			
Bertrand Pierre	AUDE	LUC SUR ORBIÈRE			
ESCAIO Stoc	Aude	CC Luc / ORBIÈRE	Rue des Bous-fuyats	ORNATONS	
FERRASSE	Piem	" "			
ANIEL	Bernard	" "			
DROMARD	GERARD	" "			
FOLIX	PASCAL	Comilhoy			
Amiel	Aude	Corroyelle			

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidalier 21 La Picherotte 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P. Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.

Déc 2016

Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes

Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervois (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervois, Peyriac-Minervois et Caunes-Minervois.

Cette « transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».

Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres.

C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ». Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

JV

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale et courriel	Signature
MICHEL PUYSE	11	ALZONNE		
François Puyse	11	Caunes		
Tison de la h.	11	LUC SORBIEU		
NARRET Rudi	11	Lesgnan		
Guenneg E	11	Caunes		
Favien E	11	Caunes		
ALARY Alzin	11	Caunes		
SERBECHE JF	11	CAUBERNAC		
LIEBAUS Jean	11	Lesgnan		

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidallier 21 La Picheroite 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P. Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.

Déc. 2016

Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes

Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervoises (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervoises, Peyriac-Minervoises et Caunes-Minervoises. Cette « transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».

Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres. C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ». Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

JV

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale et courriel	Signature
ALBERT d'AUDE	11	Roquecourbe		
ATILIA SYLVIE	11	Azille		
Hermanly Jacques	11	Bram		
GOPPEY PH	11	Roquecourbe		
ROPELLINANT	11	Azille		
T. Redborel	11	Marlhac		
B. WEDDS	34	AGER		
ALICE MICHEL	11	ALARIC		
Jean-Luc BATTLE	11	Carcassonne		

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidallier 21 La Picherotte 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P. Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.

Déc 2016 **(7)**

Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes

Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervois (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervois, Peyriac-Minervois et Caunes-Minervois. Cette « transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».

Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres. C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ». Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

JV

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale et courriel	Signature
Cantalou Michel	11000	CARCASSONNE	1 Rue Jean de La Bruyère	
Baudis Marie	11600	Villefly	Rue du Pic de Nore	
MARIRE Norbert	11160	Rieux-Vieux	9 Rue des Blevets	
AUTAT Jeanne	11000	CARCASSONNE	6 rue ST EXUPERY	
Marfais JJ	11	Villabona		
JACQUES Michel	11	Carcaisane	504 de la Maulinière	
Hérisson B	11	Carcaisane	2 R. Bl. Candras Carcaisane	
PIVA KENNÉ	11	CARCASSONNE	39 ME A. Rouquet	
BARRIO ALIX	11	CARCASSONNE	15 rue du 14 Juillet	

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidallier 21 La Picherotte 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P.Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.

Dec 2016 (8)

Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes

Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervois (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervois, Peyriac-Minervois et Caunes-Minervois.

Cette « transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».

Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres.

C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ». Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

JV

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale et courriel	Signature
SPIVIA RASC GUY	11	NARBONNE	13 Impasse de la liberté	
ISOWE GA.	11	NARBONNE	63, m. d. l'ORONCER	
CASTEX	11	Marcegnon		
SERRANO	11	Marcegnon	12 Rue de la Plaine	
Barbiera	11	Narbonne	13 rue du Coudan	
TAVANIS	11	Narbonne	11 rue les PINS	

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidallier 21 La Picherotte 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P. Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.

Déc 2016 9

Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes
Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervoises (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervoises, Peyriac-Minervoises et Caunes-Minervoises.
 Cette « transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».

Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres.
 C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ». Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

JV

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale et courriel	Signature
CROT Melanie	11	ARAGON	4 impasse de la mairie	
Ausseret Hebeur	31	Toulouse	7 impasse abbé Sarrabat	
Barthes Bruno	11	5 ^e Canton d'Aude	8 rue du Roc	
DE COURSEL JP	11	La Redorte	5, impasse du Loup	
M DAVIES	43	ENGERAND	46, Cahany n°19 Storie	

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidallier 21 La Picherotte 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P. Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.

Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes 2016
Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervoises (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

10

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervoises, Peyriac-Minervoises et Caunes-Minervoises. Cette « transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».

Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres. C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ». Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale et courriel	Signature
Polleutine Josie	11	St Couat d'Aude	1 bis av de Fleich 11700	J. B. Bletine
HEBERT Yvette	11	Carcastonne	11 rue contejair Carcastonne	Yvette
HEBERT Louis	11	Cailhau	20 route de la Yole pie	
JACQUES Jean Michel	11	Carcastonne	Jm11.Jacques@orange.fr.	
HERISSON Bernadette	11	Carcastonne	Bernadette.berisson@orange.fr	
HERISSON Jean Pierre	11		11	
Roqui Ignace	11	La Redorte	25 lor le Parc La Redorte	
Roqui Annie	11	11	11	Roqui Annie
CRIST Philippe	11	ARAGON	L'imprime de la Meine 11600 Aragon	

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidallier 21 La Picherotte 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P. Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.